

# VILLE DE CAUDRY



CAUDRY - Le Marché (1921) Prêt : Andrés FLAMENT

BULLETIN D'INFORMATIONS

## DIALOGUE

### ÉDITORIAL

Chers Concitoyens,

L'année 1995 est maintenant terminée et 1996 bien engagée.

Cette année sera difficile au plan budgétaire, et dans bien d'autres domaines, car malheureusement beaucoup d'entre nous cherchent désespérément un emploi.

Une action volontaire est actuellement menée par le Conseil Municipal afin de réduire au maximum les dépenses. Vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Cette action ne nous permet pas d'éviter une hausse des taux d'imposition légèrement inférieure à 15%. Pourquoi ?

- Le budget 1995 a été sous estimé de 8.000.000 F par nos prédécesseurs et il faut en tenir compte pour l'élaboration du présent budget.

- La situation désespérée de l'Office Municipal d'HLM nous oblige à lui apporter 2.000.000 F, et à reprendre deux salariés dans l'effectif de la Ville.

- Des travaux étaient engagés en Juillet 95. Il n'était pas possible de les stopper car pour certains d'entre eux, ils avaient bénéficié de subventions.

Place du Musée et rue de l'Industrie

Logement de fonction École Jules Ferry.

De grands projets sont différés pour éviter qu'ils pèsent trop lourdement sur le budget (Salle des Fêtes par exemple).

Néanmoins, de nombreux travaux d'amélioration sont actuellement en chantier d'une part parce que Caudry mérite d'être enjolivé, d'autre part parce que le personnel municipal doit être occupé.

Nous allons nous employer, aux moindres frais, à faire que Caudry se développe et s'embellisse afin que dans cette période difficile, il y fasse toujours bon vivre.

Meilleurs sentiments.

Le Maire  
Conseiller Général du Nord  
Guy BRICOUT



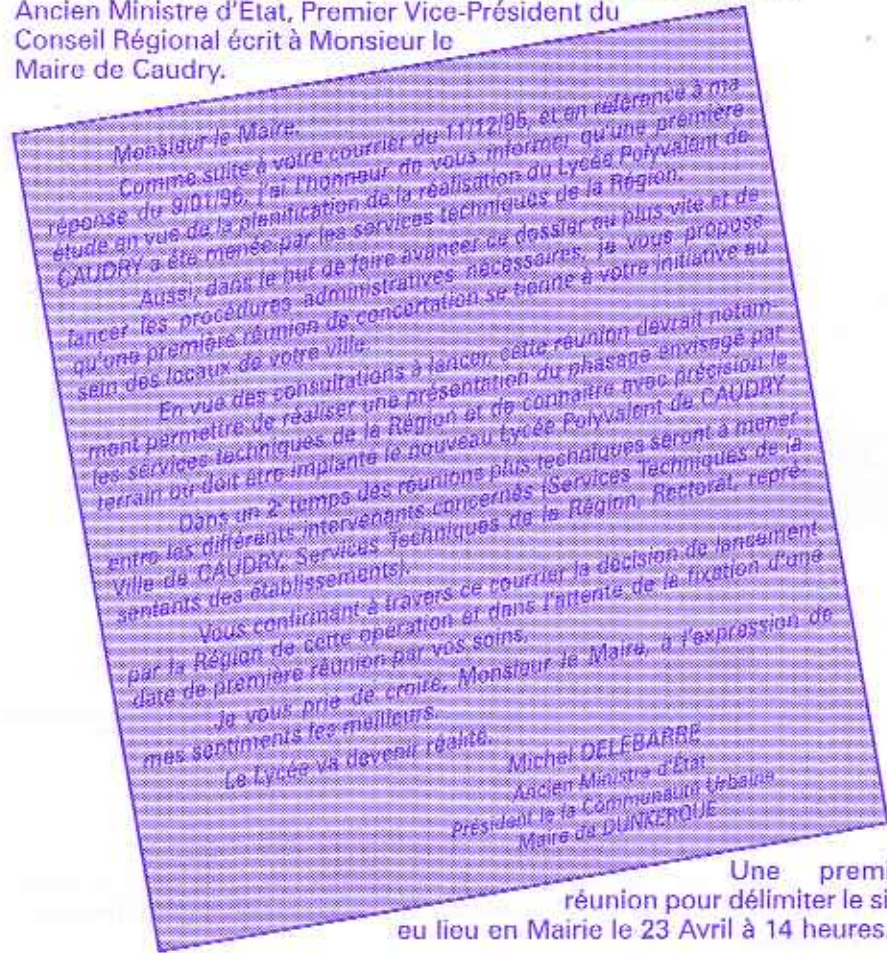
#### SOMMAIRE AVRIL/MAI 96

1	ÉDITORIAL
2/3	VIE LOCALE
4	LE 3 <sup>e</sup> AGE
5/6/7	COUP DE CŒUR
8/9	EDUCATION FORMATION
10	VIE LOCALE
11 à 14	FINANCES
15	VIE ECONOMIQUE
16	VIE LOCALE
17/18	TRAVAUX
19	EN BREF
20	PELE-MELE
21	POINT JEUNES
22	VIE LOCALE
23	ETAT CIVIL
24	BLOC NOTES

Monsieur le Maire tient  
sa permanence le  
samedi de 9 à 11 h

Lycée polyvalent à Caudry

Par courrier du 2/04/96, Monsieur Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'État, Premier Vice-Président du Conseil Régional écrit à Monsieur le Maire de Caudry.



Une première réunion pour délimiter le site a eu lieu en Mairie le 23 Avril à 14 heures.

Quelques grandes lignes du Conseil Municipal

MOBICLUB

La Ville de Caudry acquiert une partie de l'immeuble situé rue Gambetta (ancien Ets MOBICLUB). Le rez-de-chaussée sera occupé par le CRÉDIT AGRICOLE.

Le 1<sup>er</sup> étage accueillera le Centre Médico-Psychologique afin d'y installer de nouveaux bureaux et permanences : les bureaux de la P.A.I.O., probablement de l'ASSEDIC et des services à caractère social qui y créerait des emplois. Cet équipement évitera donc à ceux qui ont recours à ces services de devoir se déplacer à l'extérieur.

Le second étage pourra servir quant à lui de réserve à la Bibliothèque et au Musée ou être affecté à des bureaux pour l'hôpital de jour.

Le coron situé à côté sera également acquis par la Ville afin de créer un parking et un petit espace vert.

Cette rue sera ainsi améliorée et embellie et devrait retrouver son animation et sa vitalité d'autant que l'immeuble situé à l'angle des rues Gambetta et Bajart (ancienne Caisse d'Épargne) sera prochainement occupé par un commerçant ou une profession libérale. Il est vendu par le Conseil Général.

UN NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE CLARY.

M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, a été élu Conseiller Général du Canton de Clary. L'élection, le 11 Février 96 a été suivie d'une réception à la Salle des Fêtes de Clary mise gracieusement à disposition. Les frais ont été supportés en totalité par le candidat.

Depuis l'élection, le Conseiller Général a organisé une réunion de tous les Maires du Canton à la Maison du Conseil Général le 15 Mars 96, à 14 h, avec M<sup>me</sup> DISPAN de FLORAN, Déléguée d'arrondissement du Conseil Général et M<sup>me</sup> MORCHAIN, responsable de l'unité territoriale. Les Maires ont ainsi pu poser les questions qui concernaient leur commune et dialoguer avec les responsables.

La Cité Dentelle présente au Salon du Tourisme

Pour la septième année consécutive, **Tourissima** a rencontré un vif succès les 9, 10 et 11 Février derniers.

620 exposants ont répondu présent à l'appel et ont occupé 12.000 m<sup>2</sup> d'exposition à LILLE Grand Palais.

Entrer dans **Tourissima**, c'est abandonner son statut de visitour pour endosser celui de voyageur !

Toutes les destinations possibles y sont représentées, le Nord Pas-de-Calais y possédant naturellement une place de choix. Cette année, quelque 50.000 visiteurs ont fait honneur à cette vitrine géante de la France, mais également à l'espace International nous propulsant immédiatement vers d'autres horizons...

Au delà des richesses touristiques

dévoilées dans chaque stand, le savoir-faire des régions était parfaitement représenté.

C'est dans cet optique que le Cambrésis soucieux de véhiculer une image bien différente des clichés du film de Berry «Germinal» a participé avec ardeur à **Tourissima** version 96.

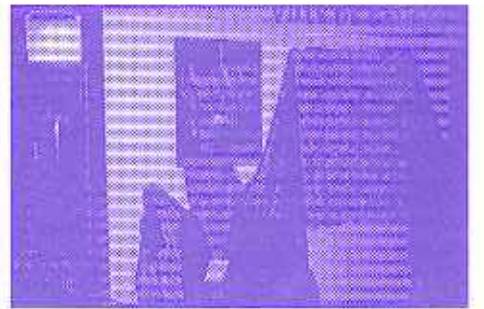
Ainsi vous pouviez découvrir Caudry, «La Cité Dentelle», dans un stand joliment décoré et animé par Madame



M<sup>me</sup> Fontaines, reboodeuse

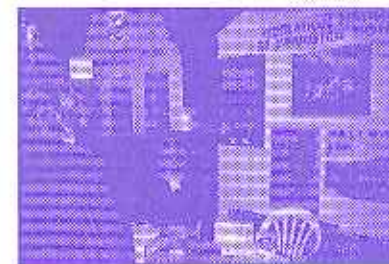
FONTAINES rebrodeuse de profession qui s'est fait une joie pendant trois jours de travailler la dentelle, cette étoffe merveilleuse, réputée dans le monde entier. Le regard impressionné des visiteurs était la plus belle des récompenses pour cette employée des **Etablissements MERY**, passionnée par son métier.

Madame Elisabeth LECLERQ de l'Office de Tourisme, et Mademoiselle Anne DHOLLANDE chargée de communication à la Mairie de Caudry, ont renseigné avec fierté les visiteurs sur les richesses de notre **Basilique Ste-Maxellende**, du **Musée de la Dentelle**, de la **Vie Associative**, riche en talent et particulièrement imaginative, de la **Zone Industrielle** abritant une multitude d'entreprises performantes, du **Centre Ville** animé régulièrement par les marchés, les brocantes, les spectacles et autres expositions.



M<sup>me</sup> Elisabeth LECLERQ de l'Office de Tourisme

A nos côtés, renforçant cette image de dynamisme et de convivialité étaient présents :



La Fédération Nationale de l'Industrie hôtelière de Cambrai



Les Bâtisses de Cambrai AFCHAIN.



Le Château de la Motte Fénelon



L'Office de Tourisme de Cambrai



Le Musée Matisse.



L'Abbaye de Vaucelles



La Commune de Les Rues des Vignes.



La Ville de La-Croix-Cambrésis.

Lors de l'assemblée des aînés du Mercredi 13 Mars 96, les différentes interventions des personnes présentes et les réponses reçues à notre sondage, il a été décidé de réaliser deux voyages :

- l'un au **Fleury**
- l'autre à **Bagatelle**

Les aînés qui auront à choisir un voyage sur deux, auront à leur charge le prix du transport. Ils pourront éventuellement participer à l'autre à leurs frais.

- a) **Le voyage à la mer** (Bagatelle)  
Mercredi 12 JUIN 96, départ 7h.

- b) **Le voyage au Fleury** (Wavrechain/Faux)  
Mercredi 19 JUIN 96, départ 9h.

Toute personne peut participer aux 2 voyages selon son souhait, mais un seul repas spectacle attractions sera pris en charge par la Ville.

Afin de pouvoir réserver les places aux repas spectacles, une **journée d'inscriptions supplémentaires aura lieu le Vendredi 10 MAI**, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au Foyer Albert Schweitzer.

Tél. 27.85.28.93 pour tous renseignements.

**Important :** En cas d'impossibilité de dernière minute, le voyage ne pourra être remboursé.

## Informations diverses sur le Foyer Albert Schweitzer



Foyer Schweitzer

Le 13 Mars dernier, a été créée une association «**LES AÎNÉS**» du Foyer. Elle a pour but de réunir toutes les personnes désirant promouvoir les loisirs, la convivialité, l'amitié, de combattre la solitude, de créer et renforcer les liens d'amitié et d'entraide. Se retrouver dans cette association, c'est aussi être ensemble par plaisir, pour la détente.

La solitude est redoutable pour beaucoup, l'association peut apporter la chaleur humaine, faire naître des amitiés.

Le siège social est fixé en Mairie de Caudry. Le Bureau est composé comme suit :

Président d'honneur :	M. Guy BRICOUT, Maire, Conseiller Général du Nord
Président :	M. Gaston BEAUVILLAIN
Vice-Président :	M. Paul BRACQ
Trésorier :	M. Roger JACQUEMIN
Trésorier-Adjoint :	M. Paul JOCAILLE
Secrétaire :	M <sup>me</sup> Jeannine HEGOT
Secrétaire-Adjoint :	M <sup>me</sup> Lucienne DAVOINE
Membres :	M. Charles LECLERQ, M. Victor MACHU, M <sup>me</sup> Mauricette MORTIER, M <sup>me</sup> Renée GABET et M. Denis COLLIN, représentant la Commission Municipale des personnes âgées.

Le Foyer Albert Schweitzer est ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17h.  
Les mercredi et vendredi, repas au prix de 25 F à 11h45.  
Les cartes de tickets repas sont vendues le lundi de 14h30 à 15h au Foyer. De nombreuses activités vous sont proposées.

### Dates à retenir :

Le Jeudi 23 Mai 96, repas-animation **COUSCOUS** avec **Aimé GABET** et son équipe. Prix : 60 F.

Pour de plus amples renseignements, contacter **Evelyne HUTIN** au Foyer Albert Schweitzer. ☎ 27 85 28 93.

Le sondage effectué auprès des personnes âgées de 60 ans concernant les voyages ne tient lieu, en aucun cas, de bulletin d'inscription.

Gaston BEAUVILLAIN / Denis COLLIN



Foyer Schweitzer

## Grand Merci Monsieur le Maire



1<sup>ère</sup> Fête de la Dentelle (1921)  
Prêt : André FLAMENT

En effet, une idée que j'avais émise pendant plus de 20 ans a retenu toute l'attention de M. Guy BRICOUT, Conseiller Général du Nord, Maire de Caudry, et je le remercie très chaleureusement au nom de tous.

De quoi s'agit-il ?

Tout simplement de créer une **salle du souvenir** qui sera complémentaire à l'actuel Musée consacré à la mise en valeur de notre industrie locale qui est notre fierté.

A l'aide de documents photographiques, de cartes postales, de journaux, de films, tous les événements qui ont marqué la vie si riche de Caudry pourront être mis à la disposition de tous et portés à la connaissance des jeunes qui, bien souvent, ne connaissent pas l'histoire de leur ville.

Bien entendu, pour cela la colla-

boration de nos amis enseignants est indispensable et nous sommes persuadés de leur précieuse participation à tous les niveaux.

Toute la population caudrésienne pourra ainsi revivre son riche passé et connaître en détail l'histoire de sa ville.

Avec **René BAZAIN**, **Aimé GABET**, **Thierry LEMAIRE** et tous ceux qui voudront bien apporter leur précieux concours, nous allons créer une association Loi de 1901 de manière à officialiser le projet qui se concrétisera dans une grande salle qui va être prochainement aménagée à cet effet dans l'Espace Mélayers juste en face de l'actuel Musée.

Caudry va pouvoir enfin revivre son passé...

Grand merci Monsieur le Maire.

André FLAMENT

## Bilan d'une Amitié

On peut dire ce que l'on veut : il n'y a aucun rapport entre des liens de parenté et les relations d'amitié. Les amis on les choisit, tandis que la parenté ne nous laisse pas le choix... Il faut la prendre comme elle vient !!!

Avec le camarade Jean, tous deux du même quartier, on s'était déjà trouvé à la maternelle rue Jacquard... Ensemble, on a atterri rue Victor Hugo, sous la direction bourrue de M. FIÉVET. Après un certificat sans problème, nous nous sommes exilés au cours complémentaire rue Zola, sous l'autorité souriante de M. JANSOONE.

Les années ont passé et c'est le concours d'entrée à l'École Normale qui a provoqué la première cassure dans nos relations : Jean y trouvait sa place et sa vocation... moi... pas !!! A ma décharge, je dirai qu'il n'y avait qu'une cinquantaine de places alors que nous étions 1200 candidats.

L'invasion allemande augmentait encore plus cette cassure et ce n'est qu'après la libération que nous nous sommes retrouvés.

Et c'est le patois qui a aidé à la relance de notre amitié.

Pour rendre hommage à un



René BAZAIN et Jean DEFRUIT lors de la représentation du sketch «Sur le banc».

«Sur le banc !!!».

Puis la Voix du Nord nous a ouvert ses colonnes et publié nos chroniques patoisantes.

Ensemble, nous avons réalisé deux grands spectacles son et lumière : le bicentenaire de la Révolution, suivi d'une évocation de la vie de Maxellende... Les heures de travail, les émotions, le doute, le succès ont cimenté encore plus notre amitié.

Malheureusement, le destin, impitoyable, est venu tout gâcher et Jean nous a quitté, terrassé par une maladie impitoyable.

Une amitié de soixante dix ans prenait fin et croyez-moi, j'ai été pleinement d'accord avec cette réflexion que me faisait, attristé, un ancien élève de Jean qui avait gardé de lui le meilleur souvenir, «In a ben raison d'dire qu'est tous les bons qui s'in vont les premiers».

René BAZAIN

## CAUDRY sous les feux de la rampe

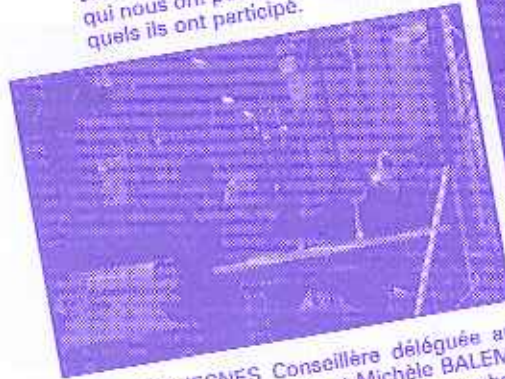
Le 24 Janvier dernier, l'équipe de «**TOUT LE MONDE DESCEND**», émission proposée par FRANCE 3 est venue tourner deux émissions dans notre commune afin de mettre à l'honneur la Cité Dentelle. Des personnes de divers horizons ont raconté l'histoire de Caudry.



Jeff BODART, vedette belge, venu présenter son nouvel album «Du vélo sans les mains», et René et Nicole BAZAIN qui nous ont parlé de la vie associative et des spectacles auxquels ils ont participé.



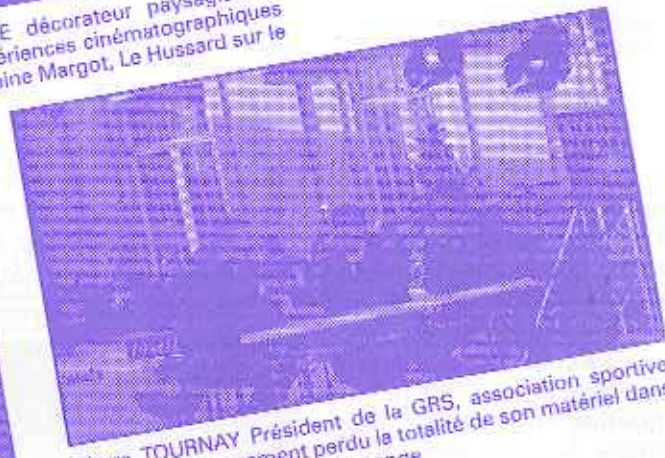
Notre Miss Dentelle et ses dauphines



Réjane DRUESNES Conseillère déléguée au commerce et à l'artisanat et Michèle BALEMBOIS, Championne de France d'orthographe.



Thierry LEMAIRE décorateur paysagiste a raconté ses expériences cinématographiques (Germinal, La Reine Margot, Le Hussard sur le toit)



Pierre TOURNAY Président de la GRS, association sportive qui a malheureusement perdu la totalité de son matériel dans l'incendie de la Salle Léo Lagrange



Dominique ZARINI, Conservatrice du Musée, exposant l'histoire de la fabuleuse industrie de la dentelle.



Jeff BODART nous a interprété «Chacun son histoire»



Notre Miss Dentelle et ses dauphines valant avec les présentateurs de l'émission.



André FLAMENT, Président de la ligue de Football Nord/Pas-de-Calais

Suite à l'émission de FRANCE3, «TOUT LE MONDE DESCEND», le service communication informe la population qu'il n'est nullement responsable du choix des intervenants. Une liste complète de personnalités a été transmise à l'équipe de FRANCE 3, qui s'est chargée de contacter quelques personnalités. La trame de l'émission est décidée par FRANCE 3, et non par la municipalité.

## Collecte pour le Musée

Tous ceux qui souhaiteraient enrichir les collections du Musée de la Dentelle de Caudry par des dons peuvent prendre contact au 27 76 29 77.

Tous les objets ou documents se rapportant aux dentelles, broderies, guipures, tissage, seront acceptés en dons ou prêts. Ils feront l'objet d'un inventaire sur place et d'un reçu. Les prêteurs ou donateurs auront droit à une entrée gratuite.

En ce qui concerne les textiles de toutes les époques :

- Les robes (robes de mariée, de soirée, de cocktail, de tous les jours) en dentelle, guipure, broderie
- Les échantillons et carnets d'échantillons
- Les accessoires d'ameublement (rideaux, dessus de lit, napperon,...)
- Les sous-vêtements (combinaisons, culottes de femmes,...)
- Les vêtements d'enfants (robes de Baptême, de Communion, bonnet,...)
- Les vêtements religieux (aube de Prêtres,...)
- Les accessoires de mode (éventails, châles, chapeaux, chaussures, épingles à chapeau, boutons, jupons,...)
- Accessoires de présentation (pieds à chapeau, mannequins,...)

En ce qui concerne les machines :

- Documents techniques
- Différents outils et pièces mécaniques
- Pour les grosses pièces, l'inventaire et le déplacement seront différés.

En ce qui concerne les fonds documentaires :

- Ouvrages sur la dentelle et les ouvrages textile
- Revues de mode et ouvrages sur la mode (Mariage, Mode et Travaux, Biba,...)
- Photographies de mariés, communiantes, robes, machines, dentelle, cartes postales, plans,...
- Barèmes, esquisses,...
- Journaux sur Caudry
- Archives d'entreprises (Carnet de compte par exemple) et archives personnelles

Toutes ces pièces contribueront à enrichir les collections. Certaines seront exposées, d'autres resteront en réserve (préservées des dégradations du temps) comme témoignages pour les générations futures.

Ces objets nous permettront d'enrichir notre connaissance de l'industrie des tulles, dentelles, broderies et guipures du Caudrésis.

## Une nouvelle expo au Musée de la Dentelle

Les entreprises de la dentelle de Caudry et des environs travaillent essentiellement pour les secteurs de la robe et de l'ameublement, tandis que Calais s'est spécialisé dans le domaine de la lingerie.

Cette segmentarisation des marchés est la conséquence de notre histoire.

En effet la Grande Guerre va venir interrompre la prospérité de l'industrie dentellière.

Caudry bombardé puis envahi en Août 1914, subit l'occupation allemande jusqu'en Octobre 1918. Un chômage complet sévit jusqu'en 1920, car les Allemands ont

opéré de nombreuses prises et destructions dans les ateliers. Ainsi, au sortir de la guerre, les métiers sont inutilisables.

La loi du 17/04/19, sur les dommages de guerre va provoquer une modernisation forcée de l'industrie caudrésienne. Jusqu'alors le parc machine était composé pour l'essentiel de métiers anciens souvent achetés d'occasion aux Calaisiens. Les dommages de guerre vont permettre à nos industriels de s'équiper de métiers modernes plus longs que les anciens. Caudry produit donc avec ce matériel des laizes de dentelle plus larges qui sont mieux adaptées aux secteurs de la robe et de l'ameublement.

Actuellement, cette répartition des marchés reste en vigueur.

Le Musée de la Dentelle de Caudry se devait d'exposer des robes griffées. Ainsi, nous valorisons le pôle dentellier de Caudry et ses productions les plus prestigieuses.

Du 15 FÉVRIER au 15 JUIN, vous pourrez donc dans le cadre d'une exposition temporaire découvrir quelques unes des nouvelles acquisitions du Musée. Deux décennies de haute couture vous seront présentées, de 1945/48 avec robe en jersey de soie noire incrustée de dentelle, signée Nina RICCI, jusqu'aux années 60 avec une robe en tulle rebrodé de paillettes de Pierre CARDIN.

## Mise en place d'une action de santé communautaire à l'école maternelle Jean-Baptiste Lebas

Afin de répondre à la demande de certains parents, s'est mise en place à Cambrai, une structure de santé globale visant à accompagner sur différents fronts (Malaises de tous ordres, problèmes dentaires, respiratoires, infections urinaires fréquentes, retards de croissance, troubles du sommeil, du comportement,...) des parents d'enfants de 6 ans victimes de ces problèmes.

Forts de cette expérience, M<sup>me</sup> FOLLENS, Médecin de l'Éducation Nationale, M<sup>me</sup> LEVEQUE, Infirmière de secteur de l'Éducation Nationale, M. SENEZ, Adjoint aux Affaires Sociales, et de nombreux autres partenaires ont désiré mettre en place à Caudry, un projet similaire.

Ce projet va se dérouler dans un premier temps à l'école maternelle J-B Lebas, car M<sup>me</sup> DHOLLANDE, la directrice, les avait sollicités à maintes reprises sur la nécessité d'encadrer la scolarité et le suivi médical des enfants des populations défavorisées, et ce, dès leur plus jeune âge.

Ainsi, à la suite de rencontres avec les parents de tous ces enfants, des priorités furent identifiées :

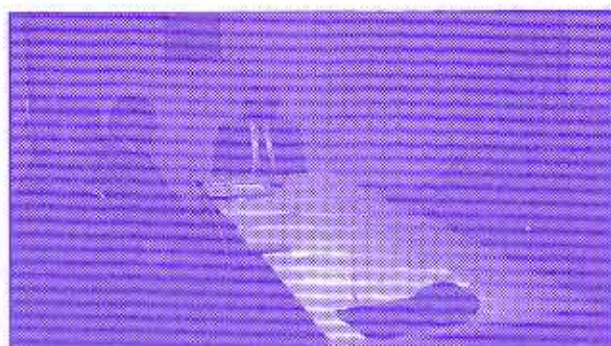


Photo de la dernière réunion

- Aide au travail pour pallier aux difficultés scolaires qui surviennent très vite

- Hygiène (hygiène de vie inappropriée due à des causes multiples : logement, éducation, ressources financières, mal être, etc...)

- Alimentation
- Démarches administratives et accès aux soins difficiles qui engendrent des répercussions sur la santé des enfants

- Difficultés de transport
- Difficultés de garderie,...

Il a donc été décidé d'organiser des groupes de travail avec les parents autour des thèmes de leur choix.

Mais outre l'aspect formation, cette démarche répond avant tout à un besoin d'écoute et d'insertion sociale.

L'objectif étant simple : véhiculer un message de prévention primaire par les parents afin que celui-ci remonte jusqu'aux enfants.

À l'issue de la dernière réunion, il a donc été décidé d'évoquer en priorité :

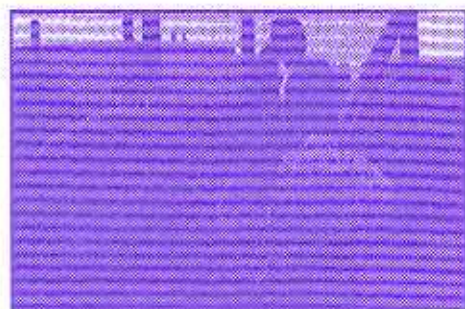
- La circulation en ville
- Les accidents domestiques
- Les problèmes de garde des enfants
- Le secourisme

En ce qui concerne la circulation en ville, il est question de solliciter l'encadrement de la police car celle-ci est continuellement confrontée aux accidents et peut ainsi soulever des problèmes que les organisateurs n'auraient pas pensé aborder. Tous les parents désireux de participer à cette sortie seront accueillis à bras ouverts. La séance de travail consacrée au secourisme va avoir lieu sous la tutelle de la Croix Rouge.

Les réunions se dérouleront toutes les six semaines. Si vous êtes parents d'enfants scolarisés à l'école J-B Lebas, et vous vous sentez concernés par ces problèmes, n'hésitez pas à vous rapprocher de M<sup>me</sup> DHOLLANDE.

Le 11 Mai prochain, M<sup>me</sup> LÉVÊQUE, infirmière de secteur de l'Éducation Nationale, participe au colloque sur la prévention en milieu défavorisés qui se déroulera à Lille, à la Maison de l'Éducation Permanente, 1 Place Georges Lyon. Elle exposera l'action de santé communautaire dans le Cambrésis.

## Commission de l'Éducation / Séance de plantations



Afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, des plantations d'arbres ont été réalisées à la Zone Industrielle de Caudry, derrière l'Usine BUITONI.

M<sup>me</sup> Claude GRIFFON, Adjointe au Maire, chargée de l'Enseignement, a suivi les travaux de plantation des 500 enfants des écoles Paul Bort, Jacquard, J-B Lebas et Jean Macé.



Vers le mois de juin, nos petits jardiniers en herbe pourront lors d'une visite, vérifier la croissance de leurs arbres.

Un chemin piétonnier sera ensuite réalisé. Il est à l'étude au niveau de la Commission Urbanisme.

## Classe de Neige

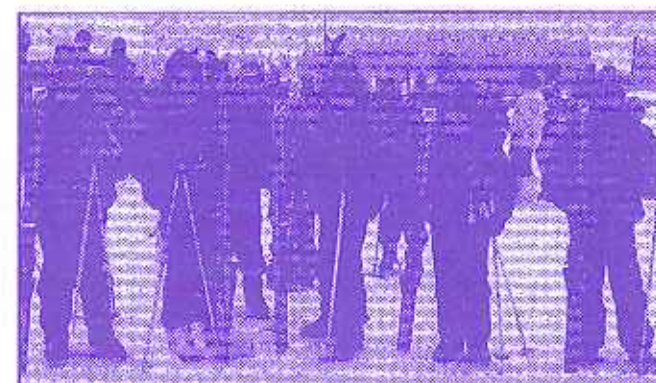
Les enfants du CM1 des Ecoles Publiques de Caudry et la C.L.I.S. ont pleinement profité des bienfaits de leur séjour au "REPOSOIR" en haute savoie.

Pas de temps mort au programme : classe, ski, visites, veillées...

Encore une fois, tout avait été mis en œuvre pour que chacun des deux séjours organisés soit une complète réussite : Richesse du projet pédagogique  
Compétence des animateurs  
Accueil

Un seul regret cependant, le manque de neige au premier séjour obligeait les enfants à voyager 1 h 30 en car pour aller skier aux Saisies.

Claude GRIFFON



## Bourse d'étude du Conseil Régional

année scolaire 95/96

Les élèves du second cycle du second degré bénéficiaires d'une bourse nationale d'étude pour l'année scolaire 1995/1996 peuvent prétendre à la bourse régionale fixée pour cette année à 410 F.

Deux conditions sont à remplir :

- être scolarisé en Lycée et Lycée Professionnel  
Etablissement d'enseignement privé du second cycle du second degré  
Etablissement d'enseignement agricole public et privé  
Lycée professionnel maritime

- résider dans le Nord/Pas-de-Calais

Aucune démarche n'est à effectuer : la bourse est allouée automatiquement.

Les familles dont les conditions d'existence matérielle viendraient à se modifier durant l'année scolaire ou qui ont des enfants boursiers d'Etat, scolarisés hors de la Région Nord/Pas-de-Calais, sont invitées à faire une demande sur papier libre auprès du CONSEIL RÉGIONAL

Direction de la Formation Initiale et Supérieure  
7, square Morisson - B.P. 2035  
59014 LILLE Cédex (☎ 27 60 60 60)

Note : joindre dans le deuxième cas une copie de la notification de bourse et un certificat de scolarité.

## Formation du personnel

En Juin dernier, lors de la prise de contact de la nouvelle municipalité avec le personnel municipal, il a été annoncé que la formation du personnel non titulaire constituerait une des priorités des pouvoirs publics locaux.

Les « Contrats Emploi Solidarité » et les Contrats à Durée Déterminée s'inscrivent dans une logique de solidarité de la collectivité avec des personnes qui sont

malheureusement écartées de toute activité professionnelle, parfois depuis de nombreuses années, mais ils ne constituent que la première étape d'un parcours d'insertion professionnelle ou de retour vers l'emploi. La variété des situations réclame des solutions diversifiées et la municipalité s'attachera à mettre en œuvre des formules d'insertion en mobilisant l'ensemble des instruments disponibles dans le cadre de sa politique

de l'emploi et de la formation.

C'est ainsi que des plans de formations complémentaires seront très prochainement proposés, qu'il s'agisse de remises à niveau de compétences professionnelles ou d'accès à des formations qualifiantes, afin que chacun soit en mesure de construire un parcours professionnel en adéquation avec les besoins des entreprises et du marché local du travail.

## Service enfance Jeunesse

### VACANCES JEUNES

Les activités jeunesse des vacances d'hiver ont accueilli près de 1000 jeunes et enfants. De nombreuses animations de tous genres étaient proposées :

- Ticket sport : permettant d'accéder gratuitement aux équipements sportifs communaux et d'y trouver une animation de qualité. Il était possible de faire du tennis de table, de la gymnastique, de la GRS, du basket, du football, de la boxe française
- Des tournois : volley, hand-ball, tennis de table, badminton, basket,...
- Des stages : escalade, équitation
- Le centre de loisirs (centre aéré)
- Des activités manuelles
- De l'initiation à l'informatique

La plupart de ces activités seront reconduites durant les vacances de printemps. Le programme est distribué dans les établissements scolaires, et est disponible dans les points jeunes et au B.I.J., rue Salengro.

Les camps pour cet été sont en préparation.

### ADOS

#### ATELIER D'ACTIVITÉS MANUELLES

Salle Paul Sautière (1<sup>er</sup> étage)  
Ouvert aux collégiens de 17 à 18 heures

le mardi et le vendredi  
Participation minimale aux frais

L'ouverture du Point Jeunes, rue Blanqui, est très proche. Les travaux de rénovation avancent à grands pas.

Les adolescents du quartier participent à sa rénovation.

## Revivons les années phares (1960/1970) du jumelage Caudry/Wedel

Dans le cadre de l'intensification des relations avec notre ville jumelle allemande, le Comité de Jumelage a mis en place une commission «hébergement». Son but est de trouver des solutions pour accueillir plus facilement la venue des groupes de Wedel lors de diverses manifestations dans notre

cit (carnaval, chorale, basket, football,...).

Pour cela, nous avons besoin de Caudryens motivés pour assurer l'hébergement de nos amis allemands.

Lors des échanges, les personnes seront prises en charge toute la journée par les organisa-

teurs. D'autre part, la durée du séjour n'excédera pas 2 ou 3 jours (souvent un week-end).

Toute personne intéressée est priée de nous retourner dûment rempli le petit questionnaire ci-dessous à l'adresse suivante : **Comité de Jumelage, 11 rue Roger Salengro, 59540 CAUDRY.**

NOM : ..... Prénom : ..... Age : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Je serais d'accord pour héberger gratuitement :

- Un invité       Plusieurs invités (\_\_\_ personnes)

Sans engagement de ma part :

- J'assisterai à une réunion d'informations dont la date me sera communiquée ultérieurement.

ou

- Je préfère la visite d'un membre du Comité de Jumelage afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

### EN BREF

L'adhésion au Comité de Jumelage sera possible dès le 9 Avril 96. Les cartes seront à retirer au B.I.J. (11, rue Roger Salengro) aux prix de :  
20 F pour les membres  
80 F pour les associations

La Ville de WEDEL sera dignement représentée lors du Carnaval avec la venue du BIG BAND et du MUSIC KORPS

## Comment s'élabore un budget ?

Il comprend deux sections : l'Investissement et le Fonctionnement qui doivent obligatoirement être équilibrés

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DÉPENSES	
<b>A</b> Emprunt	12 000 000 F	<b>I</b> Remboursement des emprunts	
Fonds compens. TVA	3 200 000 F	Part en capital	8 600 000 F
Divers	4 420 000 F	Travaux dont vous aurez le détail tout au long de l'année	20 120 000 F
<b>B</b> Prélèvement	9 100 000 F	<b>TOTAL</b>	<b>28 720 000 F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 720 000 F</b>		
FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DÉPENSES	
Divers	25 839 328 F	<b>C</b> Divers (dont 6 000 000 F résultant de 1995)	34 994 000 F
Dotation Globale de Fonctionnement		<b>D</b> Salaires	38 000 000 F
DGF	15 451 396 F	<b>E</b> Intérêts de la dette	9 460 000 F
Dotation de Solidarité Urbaine		<b>F</b> Prélèvement (pour alimenter la Section d'Investissement)	9 100 000 F
DSU	319 152 F	<b>J</b> Déficit	3 015 000 F
Impôts locaux		<b>G</b> Incidence OPHLM	2 000 000 F
Produit des Contributions Directes	54 959 124 F	<b>H TOTAL</b>	<b>96 569 000 F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96 569 000 F</b>		

## Explications sur le budget 1996

Quels sont les handicaps qui ont fait qu'il faille augmenter plus fortement que les autres années les taux d'imposition ? Les lettres renvoient au tableau ci-dessus :

### A - EMPRUNTS

Nous avons volontairement limité ce poste à 12 MF (12 Millions de Francs) afin qu'il n'alourdisse pas les budgets futurs.

### B = F - PRÉLÈVEMENT SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

pour alimenter la Section d'Investissement. Il doit être supérieur au remboursement en capital des emprunts, soit : 8 600 000 F. Il faut donc inscrire 9 100 000 F d'office en dépenses de fonctionnement.

Le remboursement des emprunts en capital est passé de 4 706 229 F en 1989 à 7 300 000 F en 1995.

**Cette augmentation est due à l'importance des emprunts contractés les années précédentes.**

### C - DIVERS

Tous ces postes ont "dérapé" ces dernières années. A titre d'information, le poste chauffage est passé de 1 239 811 F en 1989 à 1 575 512 F en 1995.

De plus, ces dépenses ont été sous estimées de 8 à 9 MILLIONS DE FRANCS dans le budget primitif 1995, comme le révèle l'audit effectué en Juillet 1995. Audit non contesté.

**Ces 8 à 9 MILLIONS DE FRANCS, qui représentent la SOUS ESTIMATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT, viennent donc grossir les dépenses de 96. On en retrouve une partie en J - Déficit.**

## D - SALAIRES

Ce poste évolue de manière très importante. Malgré l'arrêt de Contrats à Durée Déterminée (15 au début d'Avril), il faudra, compte tenu du GVT (Glissement Vieillesse Technique), **budgeter 38 000 000 F, dont 34 200 000 F pour le personnel permanent et 3 800 000 F pour les CES.** Ce poste a donc doublé de 1989 à 1995. Il ne faut pas négliger l'obligation de reprendre deux personnes des HLM dans le cadre du plan de redressement de l'Office.

## E - INTÉRÊTS DE LA DETTE

Les emprunts conclus les années précédentes génèrent des intérêts qu'il faut inscrire en dépenses. Ils ont été portés à 9 460 000 F compte-tenu de la renégociation des emprunts en cours. La dette est jeune puisque les intérêts sont beaucoup plus élevés que le remboursement en capital (I = 8 600 000 F), ce qui veut dire qu'elle durera longtemps.

## G - DÉFICIT

Une partie des 8 à 9 000 000 F apparaît sous forme de déficit, soit **3 015 000 F**.

## H - OFFICE PUBLIC D'H.L.M.

Il est en plan de redressement. Plusieurs audits ont révélé qu'en 1995, il était en déficit de **10 MILLIONS DE FRANCS**. Deux solutions peuvent intervenir : Cession de la totalité du patrimoine de l'Office avec obligation de reprendre la totalité du personnel de l'Office (25 personnes), ce qui alourdirait pendant de nombreuses années la masse salariale de la ville.

Aussi, il est préférable, et cela a été exprimé par le Président de l'OPHLM, M. Guy BRICOUT, lors de nombreuses réunions qui se sont tenues au Ministère du Logement, de tenter de sauver l'Office. La prochaine et dernière réunion aura lieu le 10 Mai.

Cette solution permet de donner satisfaction à la population à la recherche d'un logement, mais nécessite que l'on **budgete 2 MILLIONS DE FRANCS. Somme qui n'apparaissait pas les années précédentes.**

Un rapide calcul pour les plus avertis permet de voir que

$$D + E + F + G + J = 61.575.000 \text{ F}$$

soit déjà beaucoup plus que les recettes résultant des impôts locaux.

Il faut donc s'attaquer à toutes ces dépenses. C'est ce que nous verrons plus loin pour ceux qui veulent plus de détail. Il faudra également budgeter cette année, le remboursement à la Communauté de Communes, d'une somme de 500 000 F qui avait été versée à tort par cette dernière.

## Quelles sont les difficultés qui ont amené à une augmentation des impôts ?

① **Une SOUS ESTIMATION DU BUDGET PRÉCÉDENT 1995, ce qui m'avait amené à voter contre, et un DÉFICIT qu'il faut bien reporter en 1996.**

⇒ en fonctionnement l'audit réalisé en Juillet 1995 par CHD Consultants a estimé le déficit en fin d'année 1995 à **8 MILLIONS DE FRANCS**. Il avait été proposé à chaque Caudrésien de consulter cet audit dont les conclusions ont été développées dans DIALOGUE d'Octobre/Novembre 1995. Aucune contestation, que ce soit d'un habitant ou d'un membre du Conseil Municipal actuel ou ancien, n'est parvenue à l'époque.

En clair, et c'était mon analyse en Mars 95, les crédits votés étaient insuffisants. On retrouve donc cette somme au 1<sup>er</sup> Janvier, et il faut la reporter dans le budget 1996. D'autant que le changement de Plan Comptable M12 - M14 au 1/1/97 interdira tout report d'une année sur l'autre.

Comment se répartit cette somme ?

- 3 015 000 F au Chapitre 970 - déficit de fonctionnement 1995;
- 3 979 000 F de travaux en régie qui permettent un équilibre entre l'investissement et le fonctionnement, mais il faut payer les factures;
- 3 000 000 F de factures arrivées en fin d'année et qui seront honorées en 1996.

⇒ en investissement le budget prévoyait 17 800 000 F d'emprunts. Or il a fallu en réaliser 15 500 000 pour payer les travaux en cours et 4 000 000 de factures d'investissement étaient en attente au 31/12/95.

② **LA PROGRESSION IMPORTANTE DE CERTAINS POSTES OU CHAPITRES depuis quelques années.**

Malgré les mesures prises qui seront détaillées plus loin, il n'est pas possible de renverser, d'un seul coup la situation. (Voir DIALOGUE d'Octobre/Novembre).

## → DETTE

La dette est de l'ordre de **120 MILLIONS DE FRANCS** et s'est accrue de plus de 50% depuis 1991. Cette dette est jeune, et nous oblige à budgeter 9 460 000 F en Section de Fonctionnement pour le remboursement des intérêts. Elle a évolué de la manière suivante : **de 7 284 667 F en 1989 à 9 156 677 F en 1995.**

## → SALAIRES

Le poste personnel est passé de **19 042 000 F en 89 à 38 200 000 F en 95**. Il a été porté à 38 000 000 F en 96.

D'une manière générale, la **Section de Fonctionnement a évolué très rapidement entre 89 et 95 (+55%)**, soit beaucoup plus vite que l'inflation. **La dette par habitant est désormais beaucoup plus élevée que la moyenne.**

## Comment a été établi le budget 1996 ?

Le budget s'équilibre à 125 289 000 F, soit une augmentation de 5,35% par rapport au budget primitif 95. La section d'investissement est en diminution de 16,67%. La section de fonctionnement est en augmentation de 14,33% par rapport à 1995. Et pourtant de nombreuses dépenses sont en diminution, ce qui montre notre volonté de procéder à des économies. Vous verrez plus loin que des commissions se consacrent à cet objet.

### CA = Compte Administratif

### BP = Budget Primitif

#### Chapitre 931 - Personnel permanent

CA 95 : 38 200 000 F BP 96 : 38 000 000 F

#### Chapitre 932 - Ensembles immobiliers et mobiliers

(carburants - combustibles - produits d'entretien - EGF - primes d'assurances)

CA 95 : 7 000 000 F BP 96 : 6 200 000 F

Les combustibles représentent 1 575 512 F, les primes d'assurance 908 605 F et l'EGF 1 290 490 F.

#### Chapitre 934 - Administration générale

(fournitures bureau, primes d'assurances, PTT...)

CA 95 : 1 770 000 F BP 96 : 1 570 000 F

#### Chapitre 936 - Voirie communale

(fournitures de voirie, éclairage public)

CA 95 : 1 975 000 F BP 96 : 1 500 000 F

#### Chapitre 940 - Relations publiques

(Subventions, fêtes et cérémonies)

CA 95 : 2 965 000 F BP 96 : 2 200 000 F

Les subventions ont été fixées à 1 400 000 F (95 = 1 167 625 F) et les fêtes et cérémonies à 700 000 F (95 = 1 751 798 F), ce qui implique des économies sévères.

#### Chapitre 942 - Sécurité/Police - Sapeurs pompiers

(habillements - rémunérations diverses...)

CA 95 : 920 000 F BP 96 : 880 000 F

#### Chapitre 943 - Enseignement

(fournitures scolaires, personnel temporaire, subven-

tions, frais de transport...)

CA 95 : 1 700 000 F BP 96 : 1 600 000 F

#### Chapitre 944 - Œuvres sociales scolaires

(personnel temporaire, classes de neige, repas scolaires...)

CA 95 : 4 450 000 F BP 96 : 3 800 000 F

#### Chapitre 945 - Sports et beaux arts

(subventions, bibliothèque, documentation générale)

CA 95 : 1 740 000 F BP 96 : 1 850 000 F

#### Chapitre 951 - Services Sociaux

(foyer des anciens, halte garderie)

CA 95 : 640 000 F BP 96 : 600 000 F

#### Chapitre 955 - Aide Sociale

(contingent aide sociale, subvention au CCAS)

CA 95 : 5 250 000 F BP 96 : 6 000 000 F

Contingent aide sociale au département : 4 500 000 F

Subvention CCAS : 1 450 000 F

#### Chapitre 961 - Charges intercommunales

CA 95 : 197 000 F BP 96 : 2 800 000 F

Syndicat intercommunal du Val de Riot 300 000 F

Remboursement communauté de communes 500 000 F

Plan de redressement de l'OPHLM 2 000 000 F

#### Chapitre 968 - Régies diverses

(ordures ménagères, pompes funèbres...)

CA 95 : 6 340 000 F BP 96 : 7 100 000 F

dont ordures ménagères : 6 000 000 F

Ce budget comme vous le constatez nécessite une action drastique au niveau des dépenses puisque toutes les dépenses sont en diminution. Si ces mesures n'étaient pas prises ou ne donnaient pas leur plein effet, il nous aurait fallu augmenter les impôts de 25%. Nous avons volontairement limité le recours à l'emprunt (12 MF) pour ne pas alourdir la dette inconsidérément.

En ce qui concerne le fonctionnement, voilà quelques mesures déjà prises ou qui vont l'être :

## Quelques mesures d'économies déjà en cours :

- Suppression de tous les véhicules de fonction;
- Meilleure coordination des travaux;
- Réduction déjà importante de certaines dépenses. Ainsi au poste dépenses d'alimentation, de restaurant et de boissons, il a été dépensé : du 1/07/94 au 31/12/94 : 228 294,62 F (Municipalité précédente) du 1/07/95 au 31/12/95 : 114 743,28 F soit la moitié de la période précédente alors que ce poste comprend la St-Eloi et les fêtes de fin d'année.
- Recherche systématique du meilleur prix. Ainsi pour les produits d'entretien, nous avons obtenu un prix de 40% inférieur à celui des autres années, essentiellement en adoptant les mêmes produits pour toutes les écoles.
- Nous envisageons de remplacer les calicots qui nécessitent beaucoup de peinture par des tableaux lumineux qui seront vite amortis.

## ACTIONS A VENIR :

- Création de commissions au sein du Conseil Municipal pour la recherche d'économies.
- Commission N°1 : Economies réalisables sur les photocopies, fournitures de bureau et les tarifs.
- Commission N°2 : Economies réalisables sur les dépenses énergétiques (chauffage, carburant), le service incendie et les transports.

## ACTIONS EN COURS :

**Personnel** : Cadrage des effectifs nécessaires et des effectifs en place, ce qui a amené à arrêter 15 Contrats à durée déterminée. Ces personnes seront reprises en cas de congé maladie d'un titulaire ou pour divers motifs d'absence des titulaires - Limitation du recrutement de contrats - Recours exceptionnels aux CDD.

**Location de salles** : Aménagement des tarifs - Paiement de tous les services par les utilisateurs (papier, verres, sono, heures supplémentaires, personnel supplémentaire, etc...)

**Entretien des bâtiments** : Les femmes de ménage ne passeront plus forcément chaque jour.

**Chauffage** : Régulation du chauffage (pose de thermostats) - Fermeture de certains bâtiments qui n'accueillent pas du public tous les jours - Relevé systématique et périodique des compteurs afin de déceler les dérapages.

**Eclairage public** : Limitation de l'amplitude - Changement régulier des lampes.

**Consommables de bureau** : Limitation des frais de photocopie, de téléphone.

**Matériel pour les Services Techniques** : Création d'un magasin avec magasinier.

### Services divers :

Classe de neige : recherche du meilleur site au niveau qualité/prix - diminution si nécessaire de la durée du séjour.

Voyage des aînés : participation aux frais de transport.

Déchetterie : création d'une carte limitant le nb de m<sup>3</sup>, paiement au delà.

Piscine : meilleure organisation des entrées - limitation, voire suppression des entrées gratuites (carte d'entrée gratuite pour les jeunes défavorisés).

## Taux d'imposition

Nous regrettons de devoir augmenter les taux d'imposition, mais il n'était pas possible de faire autrement compte-tenu de la situation antérieure. Ils demeurent néanmoins très inférieurs, d'une part à ceux des 56 villes de plus de 10 000 habitants du Département du Nord. En 1994, nous étions 53<sup>e</sup> en taxe d'habitation, 55<sup>e</sup> en foncier bâti, 52<sup>e</sup> en foncier non bâti et 52<sup>e</sup> en taxe professionnelle. Si on compare avec ceux de nos villes voisines semblables, nous avons encore les taux les plus bas de l'arrondissement (voir tableau).

	Taxe d'habitation	Taxe foncière propriétés bâties	Taxe foncière propriétés non bâties	Taxe professionnelle
CAUDRY	16,08	16,05	37,23	16,51
LE CATEAU	25,33	24,22	66,11	21,54
CAMBRAI	22,99	17,42	28,66	13,09
SOLESMES	22,25	20,82	68,72	19,11
VALENCIENNES	27,31	22,17	43,70	17,00

Il faut également remarquer que d'autres communes confrontées à de sérieuses difficultés budgétaires ont été également contraintes à une augmentation sensible de leurs taux d'imposition.

(Béthune +37% - Proville en 95+30% - Marquette +21% - Pont-à-Marcq +28%)

Enfin on ne peut passer sous silence le **désengagement croissant de l'Etat** vis à vis des collectivités locales, ce qui les pénalise très fortement.

Sur la période récente, nous avons eu à faire face à une hausse de la TVA, à la stagnation des dotations de l'Etat, à la suppression de la franchise postale et à l'augmentation des cotisations employeurs aux caisses de retraites des agents communaux.

Il va sans dire que toutes ces mesures contribuent à gréver très lourdement notre budget communal.

En conclusion, le Conseil Municipal actuel déplore de devoir augmenter les taux d'impositions.

Cette mesure est due à une **sous estimation de la différence recettes/dépenses de l'ordre de 8 à 9 MILLIONS DE FRANCS par l'équipe précédente** et à une situation "acquise" de **progression très importante des emprunts et du poste personnel**.

Les mesures que nous prenons actuellement en vue d'économie et sans casser l'élan caudrésien, devraient porter leurs fruits prochainement.

Le Maire, Conseiller Général du Nord  
Guy BRICOUT

## Négoce Service Utilitaire



Après avoir contacté plusieurs communes du Cambrésis et du Valenciennois, sans qu'aucune ne puisse proposer une solution, notre ville fut la seule à répondre favorablement à la demande d'installation de **Négoce Service Utilitaire**, implanté dans la Zone Industrielle depuis Mars 1994; entreprise qui a pour vocation le négoce de palettes d'occasion.

Elle occupe actuellement un terrain de 10.000 m<sup>2</sup> sur la pâture Mercier où 65.000 palettes sont entreposées. Jusqu'à présent, 19 personnes sont employées.

Depuis 1994, la Société a augmenté son chiffre d'affaires de plus du double, et prévoit une augmentation de 10% pendant 3 ans.

**N.S.U.** dépose des bennes (plateforme de type Ampiro) dans des sociétés afin d'évacuer les palettes inutiles. En période de crise, les emballages se doivent d'être recyclés. Les palettes sont ainsi achetées et rapatriées sur le site, où elles sont triées et classées par format et par poids, puis, selon la demande, les palettes entrent en atelier pour être vérifiées et éventuellement réparées. Elles sont ensuite livrées par camion par l'entreprise elle-même.

Le secteur d'activité de **N.S.U.** est essentiellement le Nord / Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme, mais elle travaille également avec la Belgique, l'Italie et l'Espagne exceptionnellement.

80 modèles de palettes existent et sont utilisées par des secteurs très divers, tels : l'alimentaire, la sidérurgie, la plasturgie et la mécanique.

Les plus vendus sont les modèles standard (80/120 cm et 100/120 cm). L'entreprise cède ainsi 35.000 palettes par mois.

Fort de son ascension, **N.S.U.** décide donc cette année de s'agrandir, de 9.000 m<sup>2</sup> afin de donner un aspect plus esthétique au site, de pouvoir entreposer 80.000 palettes et également de se diversifier.

**M. DUTILLEUL**, Directeur de l'entreprise et autodidacte par excellence, envisage de recycler des emballages carton et plastique, une partie spécifique serait réservée au triage et recyclage de ces emballages, ceci pour une période d'essai d'un an.

Quatre emplois seraient ainsi créés à la fin de cette année.

En effet, dans le Nord / Pas-de-Calais, énormément de sociétés se débarrassent des emballages carton, mais les spécialistes du recyclage ne proposent que des machines pour de grandes quantités. **N.S.U.**, quant à elle, leur fournirait uniquement ce dont elles ont besoin. Elles auraient également la possibilité de venir se débarrasser des emballages carton, mais aussi plastique et papier sur le nouveau site, ceci principalement pour les entreprises du Cambrésis.



## Concours des Maisons Fleuries

Cette année encore la Ville s'est inscrite pour participer au **CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL DES MAISONS, VILLES, VILLAGES FLEURIS, organisé par le Comité Départemental du Tourisme du Nord.**

Le concours local des Maisons Fleuries est de ce fait reconduit.

Dans ce cadre tous les

Caudrésiens souhaitant participer à ce concours sont invités à se faire connaître en Mairie, Services Techniques (Bureau du rez-de-chaussée), avant le 31 Mai prochain. Lors de l'inscription, le règlement sera remis à chaque participant.

Nous vous encourageons à vous associer à cette opération dont le but essentiel est de rendre

notre ville plus accueillante en améliorant notre cadre de vie quotidien, mais aussi en offrant aux visiteurs de notre cité, un environnement de qualité fait de couleurs et de gaieté.

Nous comptons sur votre participation active de fleurissement.

## Collecte des encombrants

Dans le cadre des mesures d'économies applicables au service des déchets ménagers et encombrants, le Conseil Municipal a décidé de modifier la fréquence de passage de la collecte spéciale des objets lourds et encombrants.

Pour l'ensemble des trois secteurs A, B, C, les ramassages des mois de Mai, Juillet, Septembre et Novembre sont annulés.

Pour le mois d'Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre, les passages sont maintenus aux dates indiquées sur les calendriers distribués en début d'année.

Ces mesures tiennent compte qu'il existe à CAUDRY une déchetterie qui doit accepter une partie des objets collectés par le service des encombrants.

J'ose espérer que vous comprendrez cette démarche ayant pour seul but d'essayer de diminuer la facture de ce service.

Je me permets de vous rappeler ci-après les horaires d'ouverture de la déchetterie de la rue Edison :

- les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 17 h
- le mardi : 10 à 12 h 30 et de 15 à 17 h et le dimanche : 9 h 30 à 12 h 30

Dépôts : les 8 premiers m<sup>3</sup> sont gratuits, ensuite 130 F le m<sup>3</sup>.

Gérard BOURY

## Travaux qui vont démarrer prochainement

### 1 VOIRIE

**Rue A. BRIAND :**  
du Bd du 11 Novembre à la rue du Souvenir Français

**Rue E. VAILLANT :**  
de la rue Delory à l'usine SAMYB

**Abords de la SALLE DE SPORTS :**  
Avenue Jean Moulin - Trottoirs et parking

### 2 BATIMENTS COMMUNAUX

→ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

**Ecole Primaire Jean Macé**  
Travaux de conformité et de sécurité

**Ecole Maternelle JACQUARD**  
Salle de restauration et salle de repos  
Peinture des menuiseries extérieures

**Ecole Maternelle BROSSOLETTE**  
Travaux de conformité et de sécurité

→ EQUIPEMENTS SPORTIFS

**Stade Nautique**  
Réfection des portes de cabine, des plages, des sanitaires, des garde-corps

**Stade Louis Sandras**  
Réfection de la tribune

**Terrain de Jeu du Quartier de la Gendarmerie**  
Aménagement d'un terrain de football

**Terrain de Jeu du Quartier Négrier**  
Aménagement d'un terrain de jeu (1<sup>ère</sup> tranche)

### 3 DÉMOLITION DE FRICHES

**Friche BEAUVILLAIN**  
Rue B. Malon, Leavers et Desmoulin

**Friche Salle LÉO LAGRANGE**

### 4 BATIMENTS INDUSTRIELS

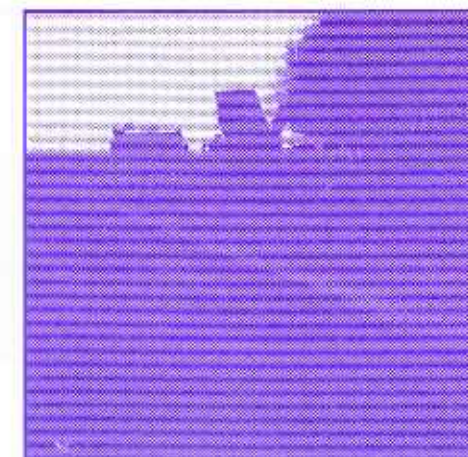
**Réagencement de l'usine MORY**, route de Clary, préalablement à la création d'un giratoire.

Jean-Richard VALLETTE

## Travaux réalisés par le Conseil Général

### A BICYCLETTE...

Le Conseil Général du Nord a réalisé des travaux de construction de deux bandes cyclables sur la Route Départementale 15 entre les communes de Fontaine-au-Piré et Caudry. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise COCHERY BOURDIN CHAUSSÉE. Ils ont débuté le 19 Février dernier et s'étaleront sur une période de deux mois. Le montant des travaux s'élève à 356.945,85 F. L'objectif premier de cette action étant d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité du Canton.



### AMÉNAGEMENT DE DEUX GIRATOIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.



Les Routes Départementales 16, 45 et 115, sur le territoire de Caudry, supportent des trafics moyens respectifs de 9.800, 4.100 et 2.550 véhicules par jour. Les travaux envisagés consistent à créer de part et d'autre de la voie ferrée deux giratoires à l'entrée sud de l'agglomération où la circulation est actuellement très difficile.

- Le premier sera formé par l'intersection des RD 16, 45 et 115.

- Le second par l'intersection des RD 16, de l'Avenue de la Gare, et de la rue des Fours-à-Chaux.

La Commission Permanente du Conseil Général du Nord a approuvé le projet d'aménagement pour un montant de 4.300.000 F. Les travaux de démolition des bâtiment MORY et des maisons HLM commenceront vraisemblablement en Mai et ceux de réalisation en Juin/Juillet.

Avis aux "vieux Caudrésiens" qui prennent des photos. Ce quartier va totalement changer d'aspect.

## Prochain transfert du C.C.A.S. rue Gambetta

L'ancien Dispensaire d'Hygiène sociale, occupé par les services sociaux du Département est libre depuis quelques mois.

Cet immeuble, 8 rue Gambetta avait été légué à la Ville de Caudry, sous réserve d'une affectation à caractère social.

La Municipalité a décidé d'y installer le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) lequel, jusqu'alors, louait à un propriétaire privé l'immeuble de la rue Marliot.

Le bâtiment est parfaitement adapté à sa nouvelle fonction après certains travaux. Le rez-de-chaussée sera entièrement affecté au C.C.A.S. qui pourra ainsi assurer un meilleur accueil, une meilleure écoute, un meilleur service.

Le premier étage accueillera les permanences à caractère social, caisses de retraites et retraites complémentaires, CAF, commission de surendettement.

Les travaux sont assurés par les services municipaux et doivent permettre d'envisager un transfert du C.C.A.S. pour le 1<sup>er</sup> Septembre prochain. Ce coin du centre de Caudry devrait revivre comme cela a été écrit dans l'article sur Mobiclub.

Michel SENEZ

## Construction d'un Mini-Stade d'Athlétisme Avenue Jean Moulin

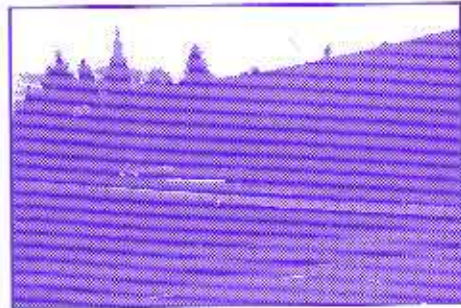
Suite à l'incendie qui a totalement ravagé la salle de sports Léo Lagrange, le 12 Septembre 95, il importait à la Ville de CAUDRY de mettre dans les plus brefs délais un équipement sportif de suppléance, pour les élèves du Lycée Paul Duez, le Collège Jean Monnet et les associations.

En Octobre 1995, la Ville de CAUDRY faisait l'acquisition d'un bâtiment à ossature métallique et l'implantait sur un terrain municipal situé Avenue Jean Moulin, face au Collège Jean Monnet.

Après réservation des terrains nécessaires à l'aménagement des abords de cette salle, il est apparu qu'un reliquat de 2.300 m<sup>2</sup> environ, resterait inoccupé.

En début de cette année, nous apprenions que le Conseil Régional Nord / Pas-de-Calais avait décidé, dans le cadre de ses politiques d'initiative régionale, d'accompagner financièrement la construction sous maîtrise d'ouvrage communale, d'équipements sportifs de plein air en faveur des lycéens.

Un dossier de construction d'un mini-stade sur les 2.300 m<sup>2</sup> disponibles, établi par les Services Techniques Municipaux, fut ainsi adressé le 15 Janvier 1996, au Conseil Régional, sollicitant une subvention de 50% pour un mon-



Construction d'un Mini-Stade d'Athlétisme  
Avenue Jean Moulin

tant de travaux estimé à 1.205.126 FHT.

Il s'agit essentiellement de créer un terrain de sports de conception simple, dont les dimensions compactes seront adaptées au niveau athlétique des lycéens, dont le sol autorisera un usage intensif et qui sera conçu pour permettre un enseignement sportif collectif.

Il permettra la pratique des disciplines athlétiques suivantes :

- Course : piste de 165 m en circuit fermé et piste droite de 75 m pour la vitesse.

- Saut : sautoir en longueur et en hauteur
- Lancer : lançoir de poids collectif

A l'intérieur de l'anneau seront tracés des terrains de hand-ball, de volley-ball et de basket-ball.

Mis à part la fosse à sable pour le saut en longueur et le secteur de réception du lançoir de poids, les sols seront traités en « tous temps » pour une meilleure utilisation du terrain avec entretien réduit au minimum.

Une clôture périphérique et un aménagement paysager clôtureront le programme.

L'avant-projet a été soumis au personnel enseignant des établissements scolaires, qui, après de minimes modifications a donné un avis favorable à cette réalisation.

## Construction d'un centre V.T.T.

L'attrait toujours grandissant pour les véhicules à deux roues ne manque pas de poser des problèmes à la Ville de Caudry. Les espaces connus en ville sont souvent peu adaptés à la pratique du vélo. Une carence en espaces libres à l'usage des V.T.T. est vite apparue et les sportifs n'ont d'autre exutoire que d'aller tourner sur des circuits improvisés qui n'offrent pas de sécurité suffisante.

C'est pourquoi la Ville de Caudry envisage la création d'un équipement spécifique destiné à la pratique du VTT pour tous, et en particulier pour l'initiation des scolaires.

Le terrain retenu pour cet aménagement est situé entre le nouveau Collège Jean Monnet et la Base de Loisirs du Val du Riot, long d'un circuit piétonnier dénommé « passage piétonnier du Riot Nieuw », donc parfaitement accessible par les deux roues. Ce terrain naturel d'une superficie de 11.300 m<sup>2</sup> environ à flancs de versant présente une pente transversale pratiquement unique de 6%.

Les dispositions envisagées se décomposent comme suit :

→ Modelage du terrain naturel par un apport important de terre pour

création d'un circuit artificiel présentant toutes les difficultés indispensables et permettant aux éventuels spectateurs de suivre les évolutions des sportifs. L'étude d'impact a permis d'analyser les effets de ce centre sur l'environnement immédiat (site, paysage, milieu naturel, nuisances) et l'aménagement obtenu tient compte du résultat de cette étude. Afin de ne pas défigurer le paysage alentour (proximité de la Base de Loisirs et du Collège Jean Monnet) et pour éviter d'exposer le circuit aux vents et à une trop grande visibilité à partir des bâtiments et aménagements existants, le complexe sera ceinturé de talus de hauteur variable (2 à 4 m). Ces talus plantés sur leurs faces extérieures auront la double fonction de gradins et de barrières visuelles.

L'intérieur de l'anneau comportera des circulations internes pour l'utilisation de l'espace aménagé, afin de dissocier les différents cheminements et de permettre aux utilisateurs de profiter de la nature sans inquiétude. Ces circulations en se croisant, seront également des éléments essentiels à l'animation.

→ L'aménagement paysager projeté de par sa composition générale s'efforcera de rapprocher les séquences paysagères et de réduire les distances entre les différentes compositions. Cet

espace ouvert relativement restreint en surface sera ainsi composé de séquences paysagères plus rapprochées abritant une mosaïque d'activités diverses et donnant ainsi une illusion de dimension grâce au fractionnement de l'espace. Un système de drainage projeté évacuera les eaux de ruissellement vers un bac d'orage situé au point bas du terrain, évitant ainsi que l'entrée principale ne soit inondée en cas de fortes pluies.

⇒ Equipement :

Fourniture et mise en œuvre d'un équipement en bois manufacturé composé de bosses simples ou doubles, de poutres d'équilibre, de palettes en surélévation, de quilles, de slalom, etc... qui permettra d'apprendre et de développer les techniques de base du VTT et rendra l'ensemble du parcours accessible à un débutant et attractif à un trialiste confirmé. Cet équipement sera donc un outil pédagogique et ludique pouvant accueillir des cyclistes de tout niveau.

Le dossier de construction de cet aménagement, établi par les Services Techniques Municipaux a été également adressé au Président du Conseil Régional pour solliciter une subvention de 50% sur un montant subventionnable de 1.065.500 FHT.

Dimanche 10 Mars a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque. Les amicalistes ont rendu hommage au regretté Jean DEFRUIT. Une plaque commémorative a été réalisée afin de perpétuer son souvenir, et une salle portera son nom. M' Guy BRICOUT, Maire et Conseiller Général du Nord et le Conseil Municipal étaient présents.

### TROIS SIÈCLES DE PRÉSENCE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Exposition proposée par l'association des anciens d'Indochine s'est tenue du 10 au 17 Mars à l'Espace Mélayers. Un hommage a été rendu aux trois Caudrésiens ayant trouvé la mort en Asie entre 1946 et 1947 en accomplissant leur devoir. Une messe a été célébrée en leur honneur, suivie d'une cérémonie au nouveau cimetière où une plaque portant les patronymes a été érigée.

De nombreuses personnalités tels le Colonel DEKLER, Guy BRICOUT, Maire et Conseiller Général du Nord, le Colonel Jacques DISDIER et des figures locales étaient présentes.

Le Musée de la Dentelle propose jusqu'au 15 Juin prochain, deux expositions temporaires. L'une est consacrée aux robes de Haute Couture signées de grands créateurs tels Pierre CARDIN, Nina RICCI...

L'autre retrace les tenues de sport de 1900 à 1950 à travers une vingtaine de photographies de sportifs caudrésiens issus des collections de l'Amicale Laïque et des Amis du Caudrésis.

Le Samedi 2 MARS, notre ville était sous le signe du sport. A la salle Coubertin se déroulait un match de Basket Nationale 3 opposant 59/62 à Montvilliers. Une foule de supporters s'était déplacée et n'a pas manqué d'exprimer son enthousiasme lors des paniers marqués.

A la Salle des Fêtes un gala de Boxe était présenté. Des prestations de divers clubs de boxe française, américaine, Thaï, Canne et bâton ont agrémenté la soirée.

Entre deux démonstrations, des groupes de Hard Rock locaux ont évolué sur scène pour la plus grande joie des spectateurs.

### Les Restos du Cœur à Caudry

Chaque mardi, et ce pendant 14 semaines durant l'hiver des bénévoles aident les plus démunis. Ils distribuent des denrées alimentaires à 45 personnes, fournies par les Restos du Cœur du Hainaut-Cambrésis et par la Croix Rouge de Caudry.

### Le saviez-vous ?

La première épouse du célèbre Achille ZAVATA était une Caudrésienne.

Leur fille est née sur la Place du Général de Gaulle, dans la roulotte familiale en 1937.

Dès à présent réservez votre week-end du 23 Juin 96, car le carnaval de Caudry va, cette année, encore être à la hauteur de sa réputation. En effet, de nouvelles attractions vont être proposées pour le bonheur des petits et des grands.

Une opération «Vider les greniers» est à l'étude pour le mois de Mai ou Juin.

Cette manifestation réservée aux Caudrésiens et Caudrésiennes se déroulera probablement rue Gambetta. Outre la volonté d'animer nos quartiers, l'objectif est de se débarrasser de façon utile des choses que nous n'utilisons plus, mais qui peuvent rendre bien des services à autrui.

### CAUDRY A DÉSORMAIS SA MISS

Dimanche 17 MARS, notre ville a reçu le Comité d'Election de Miss France. Au programme, l'élection de Miss Caudrésis.

Quatorze candidates se sont présentées et ont ensuite défilé en tenue de ville, en maillot de bain et en tenue de soirée.

Puis vint le moment fatidique tant attendu, celui des résultats :

Rachel SAUDOYER a été élue seconde dauphine, Catherine GABET, première dauphine et Béangère RIQUOIR, Miss Caudrésis.

400 personnes se sont déplacées pour cette manifestation organisée en partenariat avec l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry, Beauvois, Fontaine-au-Piré, TF1, des sponsors locaux et la Ville de Caudry.

## Vers la réinsertion professionnelle

L'association **RE-ACTIF** (ateliers 33 rue Mélayers, à Caudry - Tél. 27 76 32 08) a ouvert début Janvier un atelier de réinsertion professionnelle. Cet atelier Bois récupère par l'intermédiaire de débarras de maison et de dons de particuliers, du mobilier, de l'électro-ménager et de la vaisselle...

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association aux coordonnées communiquées ci-dessus.

## Tribune des associations

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Association, L'équipe de Dialogue souhaiterait recevoir vos calendriers concernant les prochaines manifestations.

En effet, nous aimerions établir un programme afin que la population soit au courant de ce qui se passe dans notre ville.

Nous vous remercions par avance, et comptons sur votre collaboration.

Mairie de CAUDRY - DIALOGUE  
Service Communication

## Centre de prévention santé

### TOUTES VACCINATIONS - DÉPISTAGE DES MALADIES RESPIRATOIRES

Le Conseil Général du Nord rappelle que la vaccination est indispensable dans la prévention des maladies infectieuses.

Quel que soit l'âge, il est toujours conseillé de remettre à jour ses vaccins.

Pour cela, vous pouvez contacter votre médecin traitant, votre premier partenaire de santé, ou le Centre de Prévention Santé.

A partir du 1<sup>er</sup> MARS, le Centre de Prévention Santé, situé 80 rue du Maréchal Delattre de Tassigny à Caudry, propose tous les vendredis du mois, de 9h30 à 11h30, des permanences médicales et médico-sociales, dont les services sont gratuits.

Au cours de cette permanence, vous pourrez :

- Réaliser une radiographie pulmonaire,
- Mettre à jour votre couverture vaccinale,
- Obtenir une écoute, une aide dans vos démarches de soins et un soutien social et médico-social.

Nous rappelons que le car radio est stationné tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, entre 9 h30 et 11h, à la même adresse et que toute personne qui désire faire un dépistage des maladies respiratoires peut se présenter au Centre.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au 27.81.57.00.

## Maison des Arts

### HORAIRES D'OUVERTURE DES ATELIERS

#### Atelier de peinture sur soie

Animatrice  
M<sup>me</sup> Claude JACOBEE  
Lundi : 14 à 17 h  
Mardi : 20 à 22 h

#### Atelier de peinture

Animatrice  
M<sup>me</sup> Marie-France ATOHOUN  
Mercredi : 14 à 16 h

#### Atelier de peinture enfants

Animateur  
M. Didier CAUDRELIER  
Mercredi : 14 à 17 h

#### Atelier libre

Animateur  
M. Maurice BRICOUT  
Vendredi : 14 à 17 h

#### Atelier de reliure

Atelier transféré au Centre Socio-Culturel  
Animateur : M. Philippe SAELENS  
Mercredi : 14 h 10 à 16 h 10

Aucun atelier ne fonctionne pendant les vacances scolaires.

#### M<sup>me</sup> Claude LOZINGOT Médecin Généraliste

s'est installée à Caudry depuis le 2 Janvier 96.

Elle travaille en association avec le Docteur Pascal FOLENS.

Ils exercent au :  
Cabinet Médical Sainte-Maxellende  
79, rue Henri Barbusse  
59543 CAUDRY

Consultations sur rendez-vous :  
lundi et mardi de 8 à 12h30  
mercredi de 13h30 à 19 h  
jeudi de 11 à 13 h  
vendredi de 11 à 13 h et de 14 à 16 h  
samedi de 11 à 12 h  
Absente le jeudi après-midi  
A.C.O. du 21/12/95

La Mairie reçoit depuis Juin 95  
200 appels par jour en moyenne  
contre 120 précédemment

Nous vous rappelons que l'Etat  
Civil est ouvert le samedi de 9 à 12 h.

## Carrefour de la Boxe

2 Mars 1996

### Chronologie d'un rêve

Cela fait respectivement 10 et 5 ans que **Julien ABRAHAM** et **Bruno GUICHARD** pratiquent la boxe française au sein du Club de Caudry. En Juillet 95, Julien et Bruno partent à FORT-ROMEUE, dans les Pyrénées Orientales, pour l'obtention du monitorat fédéral. Le stage, dirigé par Patrice BEAUX, CTR de Bretagne, mais aussi entraîneur de haut niveau, va devenir pour les deux Caudrésiens un faire valoir.

Dès leur retour à CAUDRY, diplôme en poche, Bruno et Julien contactent le service des sports de la Mairie de Caudry, dirigé par M. Serge WARWICK, Maire-Adjoint.

Après l'incendie de la Salle de Sports, ils décident l'organisation d'une grande manifestation de boxe. Semaine après semaine, ils peaufinent le moindre détail.

Ils entrent en contact avec M. Jean-François LAMOUR, médaillé dynamique, mais aussi détaché à la Présidence de la République, au service Jeunesse et Sports.

Voyant prendre forme leur projet, ils décident d'en faire profiter les jeunes de la commune. Ils contactent alors Denis TIS-SERAND, avec lequel ils décident d'inclure les groupes locaux de musique : Inertie, Dismal Insigt, Slavatory et les Seageals. Denis recrutera aussi les créatifs de la soirée pour la décoration (Nicolas ALMODOVAR et Sarah MENAGER).

Coup de fil après coup de fil, le plateau technique se précise avec notamment :

Jean-Marc SKALESKI	Champion du Monde de Boxe Française
Fabienne JUSTIN	Vice Championne de France
Lucien DUROY	Vice Champion du Monde de Thaï
	Vice Champion d'Europe de Thaï
Arnaud DA SILVA	Vice Champion de France de Thaï

Il y aura aussi un champion régional, 2 champions de France de Boxe Américaine et un Champion de France de Canne suivi d'un champion régional. Un plateau dont Julien et Bruno sont assez fiers puisque inédit dans le Nord/Pas-de-Calais, d'autant que les diverses disciplines sont très concurrentes et hermétiques l'une à l'autre.

Janvier 96 : Bruno et Julien mettent l'accent sur la lumière. Cet objectif se traduit par : Laser 32 effets, strombos 1500 joules, rampe de lumière de plus de 7 m, le tout dirigé sur informatique.

Février 96 : affichage sur un rayon de 30 km (600 affiches). Ils contactent aussi diverses radios, journaux mais aussi Beffroi Vision, France 3 et TF1 (qui au dernier moment, pour raison technique, ne pourra être présent).

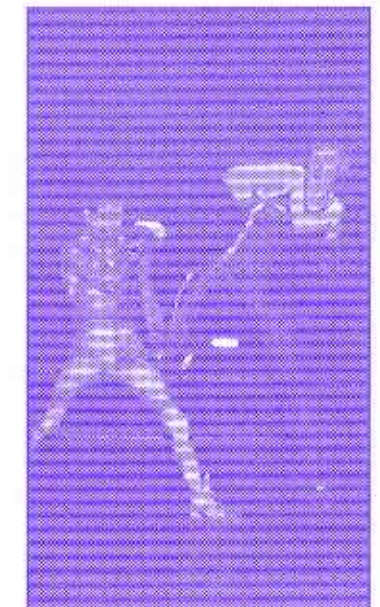
La soirée fut animée par l'excellent Jacky BIGAND et coordonnée par Julien. Quant à Bruno, il devait se préparer pour boxer contre le Champion de Monde. Dans le vestiaire : concertation et échauffement étaient de rigueur. La promiscuité des boxeurs faisait oublier tout esprit de compétition entre les diverses disciplines.

Le pari est réussi, la salle est comble, le public est ravi.

Bruno GUICHARD / Julien ABRAHAM



Lucien DUROY  
Arnaud DA SILVA



Champion du Monde de boxe française : Grég ALLARD (adhérent du club)



Club de boxe française de Caudry avec le Champion du Nord

## Ensemble pour Caudry

**Ensemble pour Caudry** est une jeune association qui regroupe actuellement 193 membres, **TOUS BÉNÉVOLES**.

Elle s'est fixée comme objectif de contribuer à promouvoir les réalisations municipales de notre belle cité, ainsi que de venir en aide aux Caudrésiens en difficulté.

Depuis sa création, en Juillet 1995, «Ensemble pour Caudry» s'est déjà illustrée à plusieurs reprises dans des actions de solidarité.

Le 4 Novembre dernier, un Concours de Belote a été organisé. Le bénéfice de cette soirée, qui s'est élevé à **1.500 F**, a été versé intégralement le 4 Janvier aux **RESTOS DU CŒUR**.

Suite à la dramatique explosion, survenue le 12 Décembre 1995, qui a éventré un immeuble de l'Îlot Faidherbe, «Ensemble pour Caudry» s'est spontanément mobilisée pour aider toutes ces familles qui se sont retrouvées dépossédées de leurs biens. Quelques membres de l'association, avec en tête le Président Pierre FOVEZ, sont venus sur le terrain même de la catastrophe apporter leur soutien et ont accueilli les généreux donateurs de vêtements, vivres,... en Mairie.

Ensuite, une tombola a été organisée, et **un chèque de 7.200 F**, représentant la totalité des recettes de l'opération a été remis au CCAS de Caudry **au profit des sinistrés de l'Îlot Faidherbe**. Ce chèque est même l'un des plus importants perçu par le CCAS.

Parallèlement, «Ensemble pour Caudry» mène une action en faveur des aînés de notre commune. Elle a participé activement à la **distribution des colis de Noël** qui sont offerts par la Municipalité aux Caudrésiens de plus de 65 ans, non imposables, et aux résidents du Logis Foyer et de la Maison de Retraite Léonce Bajart. Certains de ses membres rendent visite régulièrement aux personnes âgées, et contribuent, avec le personnel du Foyer Albert Schweitzer, à servir les repas à nos aînés.

Lors de la course cycliste du 10 Septembre 1995, les organisateurs ont fait appel à «Ensemble pour Caudry» qui a contribué, avec d'autres, à son bon déroulement et à la sécurité du parcours.

Enfin, notez que c'est en partie grâce à «Ensemble pour Caudry» que vous tenez entre vos mains ce journal. En effet, à chaque parution du Bulletin d'Informations, les membres de l'association endossent leur tenue de marcheur, et en assurent bénévolement la complète distribution.

**ENSEMBLE POUR CAUDRY :** Centre Socio-Culturel (2<sup>e</sup> étage)  
24, Rue de la République - 59540 CAUDRY  
☎ **27 76 30 09**

**Permanence tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 11 à 12 heures.**

## SÉCURITÉ

### Affectation de policiers auxiliaires à Caudry

Une convention relative à l'hébergement et à la restauration des policiers auxiliaires, qui vont être prochainement affectés dans notre commune, vient d'être passée avec la Préfecture de la zone de défense Nord. La mise au point des modalités est en cours.

## Nos joies, nos peines

### Mariages

27/01/96 :	ZARINI Laurent et LASALLE Dominique
10/02/96 :	BATTIFOY Jean-Michel et PAMART Sandrine
17/02/96 :	COSSOU Edmond et TAMBOISE Brigitte
17/02/96 :	BLONDIAU Ludovic et GAUTIER Sophie
23/03/96 :	DONNEZ José et DASCOTTE Myriam
30/03/96 :	CAZORLA Thierry et IIEGO Christelle
6/04/96 :	DURONDEAU Didier et MARTIN Marie-Christine

### Naissances

20/12/95 :	IIEGO Alexa	17/01/96 :	VAINQUEUR Thomas	20/02/96 :	GOSSET Maxime
22/12/95 :	HUROT Rémi	18/01/96 :	VARIOT Grégory	23/02/96 :	DRUENNE Romain
23/12/95 :	HUCLIEZ Mathilde	19/01/96 :	GABET Kévin	23/02/96 :	POULAIN Laurent
24/12/95 :	HERENFLECH Océane	19/01/96 :	BOUDET Deborah	24/02/96 :	CLARYSSE Marion
26/12/95 :	DAVOINE Amélie	19/01/96 :	HAVRET Quentin	26/02/96 :	JACQUEMIN Audrey
29/12/95 :	LAVALARD Mélanie	25/01/96 :	VITRANT Ophélie	27/02/96 :	LEMAIRE Katiana
30/12/95 :	RODRIGUEZ Jean-Marie	26/01/96 :	LACOMBLED Simon	01/03/96 :	HENNEREZ Axelle
31/12/94 :	JACQUEMIN Jean	28/01/96 :	LESAGE Valentine	04/03/96 :	HERIVAUX Yann
02/01/96 :	CAILLE Maxence	30/01/96 :	MALACLET Simon	06/03/96 :	QUEVREUX Gwendoline
03/01/96 :	HERBET Elise	31/01/96 :	GOBERT Manon	11/03/96 :	COLLOMBIER Maxellende
05/01/96 :	MOLLET Camille	05/02/96 :	ODIEVRE Anne	14/03/96 :	MESSUWE Alexandre
06/01/96 :	BANSE Rémi	07/02/96 :	AIT EL BACHIR Yann	15/03/96 :	DELHOMME Alexandre
09/01/96 :	BEAUVOIS Christopher	17/02/96 :	GOMBART Florine	20/03/96 :	HEGO Thomas
10/01/96 :	ROUANET Nicolas	18/02/96 :	BOUTELIER Jordan	21/03/96 :	LEPOITTEVIN Alice
12/01/96 :	SANCHEZ Anthony	18/02/96 :	MERLIN Jordan	21/03/96 :	CHAVALARIAS Raphaël
16/01/96 :	SAMOES Amélie	18/02/96 :	SILLIAU Killian	23/03/96 :	LECOUF Aurélien
17/01/96 :	WISEUR Ludvine	20/02/96 :	COURTOIS Louise	25/03/96 :	BENOIT Guillaume

### Décès

#### Personnes décédées à CAUDRY

29/12/95 :	LEFEBVRE Ernest	85 ans
04/01/96 :	COMIEN Euphrasie Vve BOURLET	88 ans
06/01/96 :	SOCHACKA Hélène ép. GABET	84 ans
08/01/96 :	HUOT Marcel Joseph	61 ans
16/01/96 :	TRIOUX Marcel Henri	76 ans
19/01/96 :	DAVAIN Nicole Irma ép. MERESSE	61 ans
22/01/96 :	SENEZ Alexandre Alfred	91 ans
29/01/96 :	DELBECQ Elisa Vve HERBET	93 ans
31/01/96 :	BOUVELLE Alain	46 ans
01/02/96 :	CLAISSE Georgette Vve LEPREUX	63 ans
03/02/96 :	TROTTIN Georges Eloi Antoine	63 ans
08/02/96 :	LEMOINE Julienne Vve THELLIEZ	85 ans
11/02/96 :	VOULOIR Germaine Vve LEUCH	89 ans
28/02/96 :	MARCY Léonard Paul Fénelon	67 ans
08/03/96 :	DESENNE Isabelle Vve NOUILLARD	90 ans
10/03/96 :	CLAISSE Hervé Robert Raymond	24 ans
15/03/96 :	BELOT Marthe Sylvie Marie Noémie	83 ans
21/03/96 :	LORRIAUX Jean André René	59 ans
27/03/96 :	LADRIERE Marcelle Vve ROUSSELLE	89 ans
02/04/96 :	MORTIER Marie-Louise	82 ans
05/04/96 :	BLONDEAU Andrée ép. LEFEBVRE	59 ans
05/04/96 :	VAILLANT Michel Emile	58 ans

#### Personnes décédées hors de CAUDRY

24/12/95 :	DUPRIEZ Denise Vve MOITY	86 ans
29/12/96 :	GABET Germain	84 ans
07/01/96 :	MACHU Robert	72 ans
11/01/96 :	BRACQ Henri	63 ans
15/01/96 :	GAMBART Marie	93 ans
18/01/96 :	RICHEZ Jean Henri	71 ans
24/01/96 :	SORLIN Laurent	30 ans
27/01/96 :	RICHEZ Joséphine	82 ans
04/02/96 :	PLEZ Emilienne	73 ans
13/02/96 :	DENHEZ Irène Vve DAVOINE	88 ans
14/02/96 :	EGO Marcel	89 ans
14/02/96 :	MATWIJ Maria Vve BRACQ	83 ans
14/02/96 :	ALFRED Marie-France Vve BAUDRY	45 ans
19/02/96 :	THELLIER Marcelle Vve BRABANT	92 ans
24/02/96 :	BRICOUT Maurice	70 ans
02/03/96 :	LEPREUX Antoine	88 ans
02/03/96 :	MERESSE Jean	61 ans
03/03/96 :	MACHELART Mathilde ép. OBERRIEDER	85 ans
15/03/96 :	LAMOTTE Jean	64 ans
15/03/96 :	DERIEUX Raymond	76 ans
23/03/96 :	POTIEZ Roger	78 ans
23/03/96 :	BOUDOU Michel	93 ans
25/03/96 :	VILLAIN François	63 ans
25/03/96 :	LENEUF Marguerite	55 ans

# BLOC NOTES



Conformément aux engagements pris, GUY BRICOUT et le C.M. vous rencontreront prochainement pour discuter de votre quartier. Rendez vous avec le Quartier de la Gare,

sur le Parking du Café "LA BASCULE"

**LE LUNDI 13 MAI à 18 h 30**

## Agenda

13 AVRIL	Soirée HAND-BALL	Salle des Fêtes
13/14 AVRIL	Salon de la GASTRONOMIE	Espace Mélayers
14 AVRIL	Cinéma	Salle des Fêtes
20 au 23 AVRIL	Exposition PHOTOS	Espace Mélayers
20 AVRIL	Soirée Basket (Couscous)	Salle des Fêtes
21 AVRIL	Cinéma	Salle des Fêtes
20 et 21 AVRIL	Salon de l'ARTISANAT	
24 AVRIL	Club Voyages Parc Paradiso	
26 AVRIL	Cinéma	Salle des Fêtes
28 AVRIL	Soirée LION'S CLUB (Ray Ventura)	Salle des Fêtes
1 <sup>er</sup> MAI	Concert LOVE STAR	
1 <sup>er</sup> MAI	Démonstration SAPEURS POMPIERS de CAUDRY et environs avec des jeunes de Villers-Outréaux	
4 et 5 MAI	Don du Sang	Espace Mélayers
5 MAI	Cinéma	Salle des Fêtes
5 MAI	Challenge VOLLEY BALL	
8 MAI	Concours de Pétanque	Boulodrome
10 MAI	Cinéma	Salle des Fêtes
16 MAI	Cinéma	Salle des Fêtes
24 MAI	Cinéma	Salle des Fêtes
2 JUIN	Concours de Pétanque	Boulodrome
8 JUIN	Spectacle "Le père Noël est une ordure"	Salle des Fêtes
8 et 9 JUIN	Finale de Coupe Nord VOLLEY	
9 JUIN	Course de Lévrier	Marché Couvert
9 JUIN	Rétrospective RENAULT SPORT	Salle des Fêtes
9 JUIN	Concours "LA CARPE CAUDRÉSIENNE"	
9 JUIN	Cinéma	Salle des Fêtes
14 au 17 JUIN	Fête du Quartier du ROSAIRE	
16 JUIN	Concours de Pêche inter-sociétaires	Salle des Fêtes
16 JUIN	Cinéma	
21 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE	
22 JUIN	Spectacle CHÉRIE FM - CAR PODIUM	
23 JUIN	GRAND CARNAVAL D'ÉTÉ	
28 JUIN	Cinéma	Salle des Fêtes
29 JUIN	Concours de pétanque	Boulodrome
30 JUIN	LA BALLERINE - Spectacle de danse	Salle des Fêtes

La commission des fêtes envisage de redynamiser les fêtes des différents quartiers et d'organiser plusieurs manifestations, soit seule, soit en collaboration avec divers organismes.

Une opération "VIDEZ LES GRENIERS", rue Gambetta, un dimanche de mai ou de juin (réservée aux Caudrésiens).

14 et 15 SEPTEMBRE  
Rétrospective CITROËN organisée par le Club des amis de Citroën au Marché Couvert

12 OCTOBRE  
BROCANTE  
Espace du Marché Couvert et Pl. du Général de Gaulle

14 DÉCEMBRE  
BROCANTE JEUNES

**INEDIT**

**4 MAI THEATRE à la Salle des Fêtes**

Après leur triomphe dans l'"AMOUR FOOT"

**ROBERT LAMOUREUX**

**JACQUES BALUTIN**

et **MAGALI DE VENDEUIL**

présentent

**"Si je peux me permettre"**

RENSEIGNEMENTS A CAUDRY INFORMATIONS AU 27 76 16 09

Bulletin d'informations de la Ville de CAUDRY

- Directeur de publication : Alain DUWEZ  
- Rédaction : Anne DHOLLANDE, Laetitia HOËZ

- Conception graphique / Impression : Imprimerie BÉRANGER - CAUDRY  
- Numéro d'ISSN : 1265 - 8065 - Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1996